

VILLE A VILLE...

Faciliter l'accès à une complémentaire santé pour les habitants

QUESTION INITIALE :

« Serait-il possible de passer une communication à l'ensemble des villes pour connaître celles qui ont travaillé avec des mutuelles pour proposer à leurs habitants des tarifs négociés en matière de complémentaire santé ? Comment ont elles procédé et d'un point de vue juridique comment ce projet a-t-il été porté? ».

Fatima Chehrouri, Directrice des solidarités et de la Santé, à l'adresse fchehrouri@mairie-lille.fr

REPONSES DES VILLES DU RESEAU

VILLEURBANNE

Une étude de faisabilité d'un tel projet sur Villeurbanne va être menée en 2015. Je suis attentif également aux réponses des collègues du Réseau.

La présidente du Cnas vient d'émettre un avis défavorable sur ce type d'accompagnement social et la question juridique est effectivement à creuser. La FNMF et l'Unocam ne se sont pas encore positionnés.

Par ailleurs, l'impact social d'une telle mesure doit être bien mesuré en amont (notamment le nombre de personnes potentiellement concernées) : les effets de la loi ANI ne sont pas encore totalement ressentis et les dispositifs d'aide (CMUc et ACS) sont encore sous utilisés par leurs ayants-droits.

Mathieu Fortin, chargé de mission Economie sociale et solidaire, mathieu.fortin@mairie-villeurbanne.fr